Métro, 2 avril 2012

L'écrase-mains mis en vente à 4 000 euros. DR

Un masque cagoule d'exécuteur estimé entre 1 200 et 1 500 euros. DR

Un boulet de bagnard, 500 euros. DR

Pas d'enchères pour la torture

Paris

Une corde de pendaison « signée » ou une cagoule d'exécuteur estimées à 2 000 euros… Clou de la vente, un écrase-mains à 4 000 euros. Et pour les plus petits budgets : un boulet de bagnard à 500 euros ou un fouet à 200 euros. Les curieux qui comptaient se rendre ce week-end à l'hôtel Salomon de Rothschild (VIIIe) pour voir ces objets promis à la vente demain ont été déçus. Un coup de fil vendredi, du ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, à la maison Cornette de Saint-Cyr a mis fin à l'exposition et à la vente. « Devant l'émotion suscitée, nous avons décidé de la suspendre », a indiqué le commissaire priseur Bertrand Cornette de Saint-Cyr.

Car la vente de ces objets, mais aussi de gravures et d'autographes, a suscité l'indignation d'associations et d'élus, jusqu'en Algérie. La collection avait été amassée par l'ex-bourreau Fernand Meyssonnier, mort en 2008. Le personnage avait procédé à 198 exécutions judiciaires en Algérie entre 1957 et 1962.

417

C'est le nombre de lots qui étaient inscrits sur le catalogue de la vente.

« Outrageant pour les victimes »

« Il y a quelque chose de morbide, à commercialiser la torture, estime le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur, qui a adressé une lettre en ce sens au Premier ministre. C'est outrageant pour toutes les victimes. » Le parlementaire indique qu'il va « réfléchir à une solution législative » pour qu'une vente de ce genre ne soit plus possible.

Peu avant d'annuler la vente, Bertrand Cornette de Saint-Cyr précisait à *Metro* que la moitié des objets proposés étaient des « documents imprimés », tels des procès-verbaux d'exécution. « Les gens vindicatifs n'ont pas vu le catalogue », a-t-il jugé.

En France, une vente de ce type avait été organisée en 1995. ● VINCENT MICHELON

.

Phoca PDF